



## **ÉDUCATION COOPÉRATIVE ET AUTRES FORMES D'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE**

1. En vertu de son énoncé de mission, le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario s'engage à offrir, afin de bien satisfaire aux besoins des élèves de tout type de cours et dans toutes les disciplines, quelle que soit leur destination postsecondaire, un programme d'éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience qui propose :
  - la possibilité de renforcer les programmes offerts en salle de classe et d'aider les élèves à faire des choix de carrière judicieux;
  - les moyens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur épanouissement et à leur succès dans un monde en changement;
  - l'occasion de faire un ou des stages de travail dans un milieu d'apprentissage francophone, sécuritaire, exempt de discrimination et de harcèlement et propice à la réussite personnelle, interpersonnelle et professionnelle.
2. Le CSCNO favorise les partenariats avec les entreprises afin de fournir aux élèves du palier secondaire, cycle supérieur, des expériences de travail conformes à la politique *Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience - Lignes directrices pour les écoles secondaires de l'Ontario, 2000*.
3. La surintendante ou le surintendant des services éducatifs de même que la surintendante ou le surintendant des écoles veilleront à ce que la politique et les directives administratives soient respectées.
4. Il incombe à la personne à la direction de chaque école secondaire d'élaborer et d'appliquer toute procédure jugée nécessaire afin de mettre en oeuvre et d'appuyer la présente politique.
5. Un sondage sur l'efficacité du programme d'éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience sera effectué tous les quatre ans. Celui-ci pourra être réalisé de concert avec d'autres sondages imposés par le ministère de l'Éducation tel qu'exigé dans *Des choix qui mènent à l'action - Politique régissant le programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière dans les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario, 1999*.